

Le 31 mai 2022

**Décision de la Présidente  
n°29-2022**

**Objet :**

Approbation de l'avenant n° 1 du lot 3 du marché accord-cadre à bons de commande de travaux de voirie

---

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTE DE LA CCVG

**La Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de la commande publique,
- Vu la délibération n°2020-25, en date du 6 juillet 2020, relative aux délégations consenties en application des dispositions des articles L.5211-9 et L.5211-10 du CGCT ;
- Vu l'attribution du lot 3 du marché accord-cadre à bons de commande de travaux d'entretien de voirie / travaux de voirie / travaux abords de bâtiments à l'entreprise REGIL TP (mandataire du groupement REGIL TP /SEEM) par décision de la Présidente n° 01-2021 en date du 6 janvier 2021,
- Considérant que l'annexe accompagnant l'acte d'engagement du lot 3 n'a pas été complétée convenablement pour permettre de visualiser la répartition du montant maxi annuel pour chaque entité du groupement REGIL TP / SEEM,

### DECIDE

**Article 1 :** d'approuver l'avenant 1 pour le lot 3 du marché accord-cadre à bons de commande de travaux de voirie qui permet de redéfinir la répartition du montant maxi pour la période en cours et les suivantes si le marché est reconduit pour chacun des membres du groupement.

De signer le présent avenant ainsi que tous documents nécessaires à sa bonne exécution.

**Article 2 :** Le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal d'Oullins sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Communauté de Communes de  
la Vallée du Garon**

Parc d'activités de Sacuny  
262 rue Barthélémy Thimonnier  
69530 Brignais

Tél. 04 72 31 78 72  
contact@cc-valleedugaron.fr

**Article 3 :** Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision au Conseil Communautaire.

Fait à Brignais,

La Présidente, Françoise GAUQUELIN